

Livret pédagogique

Le Conservatoire offre aux élèves un lieu de questionnements, de découvertes et de construction de la personne. En créant un lien étroit entre enseignement, animation, diffusion, l'établissement propose des actions culturelles aux publics inscrits mais aussi aux publics non-inscrits. Pour ce, l'établissement met en œuvre le développement des pratiques amateurs, l'éducation artistique et culturelle, la médiation, la diffusion et la création artistique.

Le Conservatoire concentre ses moyens en direction des missions essentielles confiées aux établissements d'enseignement artistique spécialisé :

- L'enseignement artistique spécialisé : pratiques collectives, apprentissage instrumental et vocal individuel, Formation Musicale, théâtre.
- L'éducation artistique en collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire.
- L'accompagnement et le développement des pratiques artistiques des amateurs.
- La sensibilisation, la diversification, le développement des publics et la participation à la vie culturelle locale.

1. CURSUS PÉDAGOGIQUE : MUSIQUE

A. Pré-cycle

JARDIN MUSICAL

- Niveau scolaire : petite section.
- Durée hebdomadaire de cours : 45 minutes.
- Enseignement : initiation à la musique par des jeux et exercices permettant aux enfants de développer leur potentiel créatif, rythmique et auditif.

ÉVEIL 1

- Niveau scolaire : moyenne section.
- Durée hebdomadaire de cours : 45 minutes.
- Enseignement : éveil à la musique par des jeux et exercices permettant aux enfants de développer leur potentiel créatif, rythmique et auditif.

ÉVEIL 2

- Niveau scolaire : grande section.
- Durée hebdomadaire de cours : 45 minutes.
- Enseignement : éveil à la musique par des jeux et exercices permettant aux enfants de développer leur potentiel créatif, rythmique et auditif.

DÉCOUVERTE INSTRUMENTALE

- Niveau scolaire : CP.
- Durée hebdomadaire de cours : 1h15.
- Enseignement : classe dans laquelle les enfants découvrent un éventail d'instruments. Au cours d'ateliers tournants, les élèves s'essaieront à la pratique instrumentale, leur permettant de faire un choix pour leur future discipline.

B. Cycle

INITIATION INSTRUMENTALE

- Niveau scolaire : CE1.
- Durée hebdomadaire de cours :
 - Cours individuel : 30 minutes.
 - Formation Musicale : 1h.
 - Chant choral : 45 minutes.
- Enseignement : la vocation de ce cours est de faire découvrir un instrument en recevant les premiers éléments de sa pratique.

CYCLE 1

- Niveau scolaire : à partir du CE2 pour l'instrument.
- Durée du cycle : 3 à 5 ans.
- Durée hebdomadaire de cours :
 - Cours individuel : 30 minutes.
 - Formation Musicale : entre 1h et 1h30 selon le niveau.
 - Chant choral : 45 minutes les trois premières années. Une pratique collective supplémentaire pourra être proposée par le professeur.
- Enseignement : la formation globale du 1^{er} cycle doit permettre le développement de la motivation et de la curiosité, des bases musicales, d'un début de savoir-faire instrumental, individuel et collectif.
- Évaluation : **Formation Musicale**

ÉVALUATION	
Cycle en 4 ans	
I.1	
I.2	Évaluation de mi-cycle
I.3	
I.4	Évaluation de fin de cycle

- Évaluation : **Instrument**

NIVEAU INSTRUMENT		ÉVALUATION
Cycle en 4 ans	Cycle en 5 ans	
I.1	I.1	
I.2	I.2	Évaluation de mi-cycle
I.3	I.3	
I.4	I.4	
	I.5	Évaluation de fin de cycle

- Diplôme : Certificat de fin de 1^{er} cycle.

CYCLE 2

- Durée du cycle : 3 à 5 ans.
- Durée hebdomadaire de cours :
 - Cours individuel : 30 minutes en 1^{ère} et 2^{ème} année et 45 minutes à partir de la 3^{ème} année.
 - Formation Musicale : 1h30 en 1^{ère} et 2^{ème} année, 1h45 en 3^{ème} année et 2h en 4^{ème} année.
 - Une pratique collective choisie lors de l'inscription parmi la liste des pratiques collectives proposées par le conservatoire.
- Enseignement : poursuivant le travail du 1^{er} cycle, la formation globale du 2^{ème} cycle doit permettre également : la prise de conscience des langages musicaux et le développement de l'autonomie.
- Évaluation :

NIVEAU FM		ÉVALUATION
Cycle en 4 ans		
II.1		
II.2		Évaluation de mi-cycle
II.3		
II.4		Évaluation de fin de cycle

NIVEAU INSTRUMENT		ÉVALUATION
Cycle en 4 ans	Cycle en 5 ans	
II.1	II.1	
II.2	II.2	Évaluation de mi-cycle à l'UCEM78 ou en interne
II.3	II.3	
II.4	II.4	
	II.5	Évaluation de fin de cycle à l'UCEM78 ou en interne

- Diplôme : Brevet d'Études Musicales.

CYCLE 3

- Durée du cycle : 3 à 5 ans.
- Durée hebdomadaire de cours :
 - Cours individuel : 1h.
 - Une pratique collective choisie lors de l'inscription parmi la liste des pratiques collectives proposées par le conservatoire.
- Enseignement : le 3^{ème} cycle offre la possibilité de développer un projet artistique personnel afin d'accéder à une pratique amateur autonome.
- Évaluation :

NIVEAU INSTRUMENT		ÉVALUATION
Cycle en 4 ans	Cycle en 5 ans	
III.1	III.1	
III.2	III.2	U.V. de Musique de Chambre
III.3	III.3	Projet spécifique
III.4	III.4	
	III.5	Évaluation de fin de cycle à l'UCEM78 ou en interne

- Diplôme : Certificat d'Études Musicales.

PARCOURS ADULTES

Le Conservatoire est ouvert aux adultes pour un parcours spécifique dédié. Cependant, les cours individuels sont prioritairement attribués aux enfants.

- Durée hebdomadaire de cours :
 - Cours individuel : 30 minutes.
 - Formation musicale : 1h.
 - Une pratique collective choisie lors de l'inscription parmi la liste des pratiques collectives proposées par le conservatoire.
- Enseignement : le parcours adultes offre aux personnes motivées l'opportunité de recevoir un enseignement de qualité s'adaptant aux possibilités de chacun.

2. CURSUS PÉDAGOGIQUE : THÉÂTRE

DÉCOUVERTE

- Niveau scolaire : grande section et CP.
- Durée hebdomadaire de cours : 45 minutes.
- Enseignement : sensibilisation aux notions d'espace, de groupe, identification des émotions, expressivité du corps.

ENFANTS

- Niveau scolaire : CE1, CE2, CM1, CM2.
- Durée hebdomadaire de cours : 1h30.
- Enseignement : notion de représentation, constructions de personnages, initiation à l'improvisation. Ouverture aux autres arts.

ADO1

- Niveau scolaire : CM2, 6^{ème}, 5^{ème}.
- Durée hebdomadaire de cours : 1h30.
- Enseignement : improvisation, travail de scènes. Découverte d'auteurs.

ADO2

- Niveau scolaire : 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{nde}, 1^{ère}
- Durée hebdomadaire de cours : 2h.
- Enseignement : projet transversal mêlant musique et théâtre.

ADO3

- Niveau scolaire : sur avis du professeur
- Durée hebdomadaire de cours : 2h30.
- Enseignement : aborder les bases de l'interprétation à partir des fondamentaux du jeu et du répertoire dramatique.

ADULTES

- Durée hebdomadaire de cours : 1h30.
- Enseignement : travail sur l'art de l'acteur à travers des scènes classiques ou contemporaines

ART ORATOIRE

- Niveau : à partir de 14 ans
- Durée hebdomadaire de cours : 1h.
- Enseignement : travail de la prise de parole en public à travers des discours historiques, des tirades du répertoire ou même des textes ou documents proposés par les élèves eux-mêmes. Travail de la respiration, de l'ancrage dans le sol et de la voix.

3. DISCIPLINES ENSEIGNÉES

L'accès aux classes d'instruments (à partir du CE1) est assujéti, à des considérations d'âge et de morphologie de l'enfant, mais aussi aux places disponibles dans les classes.

Les enseignements sont regroupés dans neuf départements.

Pratiques collectives « musique classique, musiques actuelles et Jazz »

- Harmonie junior
- Harmonie
- Petits archets
- Orchestre à cordes junior
- Orchestre à cordes
- Atelier Musiques Actuelles
- Atelier Musiques Actuelles junior
- Atelier Jazz
- Troupe comédie musicale
- Atelier chant Lyrique
- Musique de chambre

Département Cordes

- Violon
- Alto
- Violoncelle
- Harpe
- Guitare

Département Vents

- Flûte traversière
- Hautbois
- Clarinette
- Basson
- Saxophone
- Cor
- Trompette
- Trombone
- Tuba
- Euphonium

Département Claviers

- Piano

Département Percussions

- Percussions

Département chant classique

- Chant lyrique

Département Formation musicale

- Jardin musical
- Éveil
- Découverte instrumentale
- Formation Musicale
- Chant choral
- Troupe Comédie Musicale

Département Musiques actuelles / Jazz

- Batterie
- Chant
- Guitare
- Basse
- Ateliers jazz / musiques actuelles

Département art dramatique

- Théâtre
- Art Oratoire

L'inscription au Conservatoire à Rayonnement Communal de Conflans-Sainte-Honorine implique l'acceptation du présent règlement pédagogique.